

Elevage



FILIERE TERRITOIRE RENOUELEMENT DE GENERATIONS

Territoire

Département de Savoie Tarentaise

Structure porteuse

Groupe Inter-Cantonal de Développement Agricole de Moyenne Tarentaise

Groupe d'Etude pour le développement Agricole de Haute Tarentaise

GEDA MOUTIERS BOZEL



Nombre d'agriculteurs concernés : 200

Partenaires

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc
- Coopérative laitière de Moutiers
- Coopérative laitière d'Aime
- Coopérative laitière de Bourg Saint Maurice
- Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise
- Conseil Départemental Savoie
- Conseil Savoie Mont – Blanc
- Europe(FEADER)
- Région AURA

Contact

Bernard Poncet
Conseiller chargé de territoire Tarentaise
04 79 24 48 01
06 50 19 15 48
bernard.poncet@smb.c
hambagri.fr

RENOUELEMENT DES GÉNÉRATIONS POUR GARANTIR LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE EN TARENTEISE



Origine

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie, le paysage et le quotidien de la vallée de la Tarentaise. 200 exploitations agricoles professionnelles vivent sur le territoire et 40 % des agriculteurs sont pluriactifs avec une seconde activité liée au tourisme hivernal. Par ailleurs l'activité agricole génère un grand nombre d'actifs directs et indirects, avec notamment 200 salariés dans les trois coopératives de la vallée et 150 salariés pour la gestion spécifique des troupeaux en alpage. La filière Beaufort est en grande partie à l'origine du dynamisme agricole de la Tarentaise, qui réalise aujourd'hui la moitié de la production de cette AOP. Cependant, le renouvellement des exploitations semble menacé par le vieillissement de la population active agricole et par d'importantes fragilités de certaines exploitations. Face à ce constat, les acteurs professionnels locaux et les collectivités locales ont décidé d'agir et de conduire une action transversale, notamment pour garantir la pérennité des outils économiques, essentiels au revenu agricole.



Objectif

Mettre en œuvre toute action favorisant le renouvellement des exploitations ou /et l'installation de nouveaux associés. Compléter les dispositifs départementaux, en recherchant les synergies et améliorer les résultats sur le territoire.

Etapes du projet

2012 - 2013

- Rencontre des exploitations par la Chambre d'Agriculture
- Diagnostic et prospective laitière à la demande des Coop et des groupes.

2014 - 2015

- Mise en place d'espaces de réflexion collective par les Coop
- Voyages d'étude Aveyron, Drôme
- Entretiens qualitatifs auprès de 30 sociétaires de Coop sur la question de transmission
- Ingénierie financière

2016

- Mise en place du Comité pour le Renouvellement des Exploitations en Tarentaise
- Définition d'une politique d'aide au renouvellement par les groupes et les COOP
- Mise en place d'aides financières par les Coop
- Mise en place d'un groupement d'employeurs spécifique
- Rencontres des candidats en lien avec les Points Accueil Installation et Transmission de la chambre,
- Lancement de la communication

Et demain ?

- Réflexion étendue à toutes les filières
- Suivi des projets
- Poursuites et adaptation des dispositifs
- Capitalisation
- Evaluation de l'impact du projet

2017

- Ajustement des dispositifs d'aide des Coopératives
- Rencontres de candidats potentiels
- Ouverture à d'autres Coopératives
- Réalisation de films de promotion sur l'installation en Tarentaise
- Participation d'agriculteurs à des salons et dans les établissements scolaires pour promouvoir l'installation en Tarentaise

Clefs de réussite

Une volonté politique collective des partenaires

Une animation territoriale forte

Une synergie actions collectives et contacts individuels

Une forte implication des agriculteurs en temps et moyens financiers

Points de vigilance

Diminution des ressources financières régionales d'animation

En production laitière, écarts entre attentes des candidats à l'installation (plutôt individuelles) et offre issue de la transmission (sociétés)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07